



BULLETIN D'INFORMATION ISPB

DECEMBRE 2015

A vos agendas

Pensez à noter ces dates.

Prochaine(s) réunion(s) :

1. Assemblée Générale des personnels de l'ISPB : lundi 11 janvier 2016 à 12h45, salle des conférences de la Médiathèque.
A la suite de l'assemblée : dégustation de la galette à 13h30 dans le hall de la Médiathèque.
2. Election du nouveau président de la Commission de pédagogie ISPB : mercredi 13 janvier 2016 à 12h15, salle des conférences Hermann
3. Conseil ISPB : 11 février 2016 à 17h30, Salle du Conseil
4. Remise des prix : samedi 19 mars 2016 à 10h, Amphithéâtre Louis Revol

Pour le bulletin

Si vous avez des informations à mettre dans le bulletin, n'hésitez pas à contacter Véronique DOVIS : veronique.dovis@univ-lyon1.fr qui gère ce bulletin depuis le départ de Mme Radia BENARAB .



Quatre étudiants de l'ISPB reçoivent un prix lors du "Challenge de l'Idée", organisé par "Campus Création"

Le challenge de l'idée a pour but de valoriser les idées étudiantes, de tous types, aussi bien des associations à but non lucratif que des idées de création d'entreprise ou des actions citoyennes. Ce concours est organisé de façon annuelle par Campus Création, dispositif porté par la Fondation pour l'Université de Lyon, et permet aux étudiants de faire émerger leur fibre créative et entrepreneuriale. Lors de l'I-Day Shaker, une équipe d'intervenants experts en entrepreneuriat accompagne les étudiants dans leurs différents projets, afin d'en tirer le meilleur et de profiter de leurs conseils avisés. A l'issue de cette journée, le jury, formé de professionnels en accompagnement, incubation, et création d'entreprise, notamment au sein de l'EM Lyon Business School, décerne différentes récompenses dans des catégories bien distinctes, à savoir :

- Le prix de l'idée catégorie Bac+1/+3
- Le prix de l'idée catégorie Bac+4/+5
- Le prix du meilleur pitch
- Le prix numérique
- Le prix vote internet

Environ 20 projets ont été présentés par des étudiants venant d'horizons multiples lors de cette journée, parmi lesquels 3 ont été portés par des étudiants de l'ISPB. Ces 3 projets ont remporté chacun un prix dans les catégories suivantes :

- **Prix de l'idée Bac+4/+5**, avec le projet **SmartDiab**, méthode alternative de lecture en continu de la glycémie pour les patients diabétiques
 - o Présenté par **Julien MATIAS** et **Rémi FORAY**, étudiants en 5^{ème} année
- **Prix de l'idée numérique**, avec le projet **Fond de Verre Connecté**, dispositif électronique connecté à un smartphone
 - o Présenté par **Jean-Michel OUILLON**, étudiant en 4^{ème} année
- **Prix du meilleur pitch**, avec le projet **English Live**, application qui enverrait chaque jour des sms en anglais
 - o Présenté par **Solenne ROBERT**, étudiante en 4^{ème} année

Les étudiants de l'ISPB ont donc particulièrement bien représenté leur faculté, ses enseignements, et ont fait preuve d'esprit créatif, d'inventivité et d'abnégation pour mener à bien leurs différents projets, et porter haut les couleurs de l'ISPB.



Encore un prix pour une étudiante de l'ISPB

La thèse de Florence SIROT soutenue le 18 septembre 2014 à l'ISPB, intitulée :

« FONCTION, LIEU ET PRODUIT OFFICINAUX A TRAVERS LES DICTIONNAIRES DE LANGUE FRANCAISE »

reçoit le prix Maurice BOUVET et Henri BONNEMAIN doté par la Société d'Histoire de la Pharmacie le mercredi 16 décembre 2015 à l'occasion de la séance solennelle de l'Académie Nationale de Pharmacie. Ce prix est destiné à récompenser l'auteur d'une thèse ou d'un travail relatif à l'histoire de la Pharmacie, rédigé en langue française et publié préférentiellement depuis moins de deux ans. Dans ce travail Florence Sirot fait une analyse particulièrement exhaustive de l'évolution des définitions proposées dans les dictionnaires de référence de la langue française entre le XVI^{ème} et le XXI^{ème} siècle pour des mots tels que apothicairerie, officine, pharmacie, apothicaire(sse), pharmacien(ne), drogue, remède, médicament. Ce prix vient récompenser une démarche originale au carrefour des sciences pharmaceutiques et des sciences sociales dans le cadre d'une thèse dirigée et présidée par le Pr François LOCHER.

BUREAU PLH -PHARMA LYON HUMANITAIRE- 2015-2016

Voici la constitution du nouveau bureau de l'association étudiante PLH.



Pharma Lyon Humanitaire - Année 2015/2016



PRÉSIDENTE
Julie Rochat
rochat02@gmail.com



VP PROJET
Mona Cailler
monacailler@hotmail.fr



VP COMMUNICATION
Valentine Berti
valentina.berti93@gmail.com



SECRETAIRE
Mathilde Puel
m.mathilde.puel@gmail.com



TRESORIER
Jérôme Damians
jerome.damians@hotmail.fr



VICE TRESORIER
Jérémie Rochette
jeremie-maria-felicia@hotmail.fr



CM BOURSES
Léa Denis
lea.denis@outlook.fr



CM BOURSES
Antoine Le Peuic
antoinelepeuic@gmail.fr



CM PARTENAIRES
Léa Macron
macronlea@yahoo.fr



CM PARTENAIRES
Anaïs Bastide
bastide.anais@gmail.com



CM EVENEMENT
Sarah Aubert
sarahaubert@hotmail.fr



CM EVENEMENT
Laurian Lassara
laurianlassara@gmail.com



DELEGUEE FORMATION
Pauline Horellou
paulinehorellou@hotmail.fr



QUEL SUCCES ENCORE POUR L'ISPB !

Nous venons d'apprendre que le **jury national du concours poster (concours communication santé publique) a décerné le premier prix 2015 au poster présenté par la faculté de Lyon** suite au concours local en juin dernier sur le thème de la contraception. Ce poster très coloré (voir image jointe) a été réalisé par Justine DOTT, Pauline KLEIN et Alia MANSOURI et avait été présenté et primé en juin par le jury local (voir photo jointe).

Ce prix national leur sera remis officiellement mercredi 13 janvier 2016 à Paris.

Nous sommes très fiers à plusieurs titres : les étudiants de l'ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon se distinguent régulièrement car le prix national leur a décerné à 3 reprises dans les 10 dernières années. C'est la première fois que l'ISPB remporte ce prix deux années consécutives. Enfin, c'est une belle récompense pour l'investissement et la créativité de la part des étudiants, encouragés par les enseignants de la filière officine. Félicitations à nos trois lauréates et nous serons en pensée avec elles le 13 janvier. Et merci aux enseignants de l'ISPB qui organisent ce concours.





Conseil ISPB du 26 novembre 2015

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL DU 26 novembre 2015

Point abordé	Décision(s) prise(s)	Suite(s) à donner et/ou date d'effet
1 Validation des CR des conseils du 25 septembre et 13 octobre 2015	Adoptés à l'unanimité moins une abstention pour le CR du conseil du 13 octobre.	A diffuser sur le site intranet ISPB
2 - Orientations recherche de Lyon 1 (Pr Germain Gillet)	En présence des directeurs d'unité de recherche et d'EA rattachées à l'ISPB (Stéphanie Briançon, Jérôme Chevalier, Guillaume Monneret, Alain Puisieux). Le Président de la Commission Recherche était représenté par Stéphanie Sentis. Présentation de l'importance et de la puissance des activités de recherche menées à Lyon 1 et de l'impact de ces activités dans l'économie nationale. Mise en avant de l'importance du lien crucial entre les activités de recherche menées à Lyon 1 et la formation des étudiants. Description des forces de la recherche à l'ISPB et des grands mouvements de recherche sur le site Lyon St Etienne (I dex2 ; date limite de soumission du dossier 20 décembre 2016).	Diffuser le diaporama sur le site ISPB (accessible étudiants et personnels) au niveau de la page d'accueil et aussi au niveau de l'onglet recherche
3- Orientations budgétaires 2016 (Patricia Gabriele)	Présentation du budget prévisionnel 2016 et la répartition des grandes masses budgétaires. Un point d'inquiétude sur ce budget : diminution importante de la taxe d'apprentissage (57% de baisse) du fait des nouvelles règles de versement de cette taxe, qui limitent le montant maximal pour les entreprises/officine. Il est donc important de diversifier les entreprises pour essayer d'augmenter cette collecte. Cela nécessite une sensibilisation de tous, notamment des étudiants. Il faut aussi avoir un œil attentif aux inscriptions (dotation A) qui risquent de diminuer (inscription en thèse) Adopté à l'unanimité.	
4- Calendrier de recrutement pour la campagne d'emploi enseignant-chercheur U et HU 2017 (Stéphanie Sentis)	Présentation du nouveau calendrier, pour tenir compte du calendrier de recrutement HU (avancé par les conseillers des ministres de la Santé et MESR). La date de remontée des postes par les départements pédagogiques est avancée (février année n-1). L'instruction des postes dans les différentes instances avant le Conseil se fera le plus possible de façon commune pour les postes U et HU. Par contre, un conseil sera dédié au mois de mai aux demandes HU alors que les postes U seront étudiés en septembre avec les postes BIATSS (après la parution de la lettre de cadrage	A diffuser

	de Lyon1 sur la campagne d'emploi). Adopté à l'unanimité moins une voix contre sous réserve de 2 modifications/précisions.	
5- Etude des réponses à l'appel à candidature Plateforme	Discussion de la seule demande pluriannuelle (plateforme MP3 : Matières Premières et Produits Pharmaceutiques), d'un montant de 233 k€. Discussion autour de la participation de l'ISPB (3 k€ et maintenance de ces équipements mutualisés). Adopté à l'unanimité.	A transmettre au CFVU avec accord de l'ISPB.
6- Musée de l'histoire de la Médecine et de la Pharmacie (Christine Vinciguerra)	Information sur une délibération du CA de Lyon1 indiquant que ce musée, qui a un rôle de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine Lyonnais dans le domaine de la pharmacie et de la médecine, est rattaché aux deux composantes : faculté de médecine Lyon-Est et ISPB, avec un budget attribué par l'université.	
7- Renouvellement des présidences des commissions de travail du Conseil (Christine Vinciguerra)	Les élections des présidents de commissions de travail du conseil ont eu lieu entre septembre 2011 et mars 2012, sauf la commission d'évaluation externe qui a élu son président en novembre 2014. Le renouvellement des présidents se fera dans une période +/- 3 mois par rapport aux élections de 2011/2012 (2014 pour la commission d'évaluation externe).	Information aux présidents des commissions de travail.
8- MCC Master 1 Biobanques	Point remonté en partie A. Ce M1 est piloté pendant cette année de transition par Angélique Mularoni. Adopté avec 33 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, sous réserve de 2 corrections.	A transmettre.
9- Informations générales sur la campagne d'emploi EC U et BIATSS	Suite au CA de l'UCBL du 24 novembre : - Les 2 demandes de poste PU (Chimie thérapeutique et Biochimie/oncologie Moléculaire) ont été validées - BIATSS : toutes nos demandes de maintien de poste ont été validées (ATRF2 poste scolarité, ATRF2 DSPCPG, ASI DSBB, AST DSPCPG) + demande pour l'Adjoint administratif du pôle qualité (maintien de poste car départ retraite) - PAST : nos 7 demandes de renouvellement ont été validées sous réserve d'assurer le financement du poste qui est sur ressources propres (PAST en éducation thérapeutique)	Information aux responsables de département pédagogique.

Fin du conseil : 20h10

Relevé de décision rédigé par Christine Vinciguerra –Stéphanie Sentis- Patricia Gabriele, validé par Jacques Volckmann

CONSEILS UCBL

Vous trouverez ci-après les relevés de décisions des conseils suivants :

- ✚ CEVU du 17-11-2015
- ✚ CA du 24-11-2015
- ✚ CEVU du 01-12-2015

DIVISION DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE



CEVU du 17 novembre 2015

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire du 17 novembre 2015 a approuvé :

Delibération	Responsable de la mise en œuvre	Echéance
La proposition de répartition des crédits de la 1 ^{ère} tranche du FSDIE 2016 faite par le GTVE	VP CEVU	immédiate
Les MCC 2015-216 de la formation suivante : Master ISM parcours management des biobanques (M1)	VP déléguée à la formation initiale	immédiate
Le calendrier de formations 2015-2016 de l'ISPB (version corrigée)	VP déléguée à la formation initiale	immédiate

Avis	Responsable de la mise en œuvre	Echéance de validation
La convention de partenariat entre l'Université Claude Bernard Lyon1 et l'Institut Catholique de Lyon relative à l'admission à l'Institut de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical de Lyon d'étudiants issus de PACES ou L1 SVT	VP CEVU	Signature par le président
La convention de coopération entre l'Université Claude Bernard Lyon1 et l'ENSSIB relative à la préparation et à l'organisation de la certification C2i pour les étudiants de l'ENSSIB	VP CEVU	Signature par le président
L'avenant n°1 à la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du DIU Neurophysiologie Clinique entre l'Université Claude Bernard Lyon1 et l'Université de Lille2	VP CEVU	Signature par le président



Villeurbanne, le 26 novembre 2015

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2015

Partie A

❖ Le conseil d'administration a approuvé :

- La publication des emplois d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de personnels BIATSS au titre de l'année 2016
- La désignation, pour une durée de 6 ans, de deux commissaires aux comptes (et leurs suppléants) dans le cadre de la signature de deux marchés subséquents (Lot A et Lot B) à l'accord cadre de l'AMUE référencé SAJ-PAM 14-44 notifié le 6 avril 2015.
- cinq admissions en non-valeur
- la mise en place du Régime Indemnitaires de Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour la filière AENES et les personnels des services sociaux et de santé à compter du 1^{er} janvier 2016
- la revalorisation du régime indemnitaire de l'ensemble des titulaires BIATSS et la mise en place d'un dispositif d'intéressement pour ces personnels.
- la structuration des unités de recherche pour le prochain contrat 2016 – 2020
- la proposition de répartition des sièges par circonscriptions électorales à la CFVU (collèges A, B et usagers) et à la Commission de Recherche (collèges A, B et C).

❖ Dans le cadre de la mise en place, par l'Université de Lyon, de Collèges Académiques, le conseil d'administration a approuvé l'engagement de l'Université Claude Bernard Lyon 1 à :

- relayer en son sein les informations relatives aux Collèges Académiques
- instruire les travaux issus des collèges académiques
- participer à l'élaboration d'une charte de fonctionnement de ces collèges, qui sera soumise à l'approbation de l'établissement

❖ Le conseil d'administration a été informé du suivi des préconisations dans le cadre de l'audit interne relatif aux contrats de recherche à gestion interne et relatif à la gestion des déplacements des agents.

❖ Le conseil d'administration a été informé de la notification d'un arrêté d'interdiction d'accès aux locaux pris à l'encontre d'un usager pour une durée de 30 jours, conformément à l'article R712-8 du code de l'éducation.



Partie B

❖ Le conseil d'administration a approuvé :

- Les modifications apportées aux modalités de composition et de fonctionnement des commissions de classement des enseignants du 2nd degré
- Les tarifs 2015 – 2016 de location de salles et tarifs photocopies présentés par l'ESPE
- Les modalités de remboursement des frais de déplacements temporaires des personnels
- L'organisation du Musée d'histoire de la Médecine et de la Pharmacie
- La subvention versée à la Nième Compagnie au titre de la saison 2015 - 2016

❖ Le conseil d'administration a été informé du versement d'une subvention à l'Association « Turbulence » sur le budget 2015 de la FST.

❖ Le conseil d'administration a été informé des contrats, conventions et marchés publics approuvés par le Président par délégation du CA (dossiers instruits par la DAJI, la DRED, la DEVU, l'ESPE, LIP et la DSF).

❖ Le conseil d'administration a été informé de l'acceptation d'un don (véhicule électrique) au profit du département GEII de l'IUT Lyon 1.



DIVISION DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE



CEVU du 1^{er} décembre 2015

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire du 1^{er} décembre 2015 a approuvé :

Délibération	Responsable de la mise en œuvre	Echéance
La désignation de Mme Naima DEBIT (Enseignant-Chercheur) et de M. Mohamed MAAMIR comme représentants de l'UCBL au sein du Conseil d'Administration du CITEE (Centre inter-établissement pour l'innovation technologique et l'entrepreneuriat étudiant INSA-Lyon1).	VP CEVU	immédiate
La répartition des crédits de formation délégués au CEVU pour 2016	VP CEVU	immédiate
Le dispositif de mise en œuvre de la période de césure pris en application de la circulaire 2015-122 du 22 juillet 2015 et applicable à compter de la rentrée 2016. Les mesures transitoires proposées pour les demandes de césure intervenant sur l'année universitaire en cours	VP CEVU	immédiate
La fiche AOF1 du master <i>Informatique</i> dans le cadre de l'accréditation 2016-2020, sous réserve des derniers ajustements inter-établissements	VP CEVU	immédiate
Les MCC 2015-216 pour la première année des études de masso-kinésithérapie proposées en application de l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif aux études préparatoires et au DE de masseur-kinésithérapeute.	VP déléguée à la formation initiale	immédiate
La diversification du recrutement en masso-kinésithérapie, à hauteur de 10 places pour la première année de mise en œuvre (5 places après L1 STAPS, 5 places après L1 STS).	VP CEVU	A préciser, en lien avec le CCEM
Les créations d'UE proposées dans le cadre du Semestre Universitaire de Réorientation	VP déléguée à la formation initiale	immédiate
Le changement de responsable de la Licence Professionnelle <i>Achats et Ventas à l'International (AVI)</i> proposé par le Directeur de l'IUT	VP déléguée à la formation initiale	immédiate

Avis	Responsable de la mise en œuvre	Echéance de validation
La convention de partenariat entre l'Université Claude Bernard Lyon1 (IUT), la direction académique des services de l'Éducation nationale de l'Ain, les PEP01 et le SIAMM01 pour la mise en place de projets tuteurés en informatique (Lpro) en lien avec la compensation du handicap visuel.	VP CEVU	Signature par le président
Le versement d'une subvention de 4 000 € au BDE ISFA sur le budget 2015 de l'ISFA	VP CEVU	Signature par le président
le versement d'une subvention de 1100,93 €, par l'IUT Lyon1, à chacune des associations étudiantes Student Club, Magic BDE, BDE IUT Bourg, BDE GMP, BDE TC-C3SI Intrépides, AMPHOLYTE, BDE INFO IUT A, EMULSION, GEA, BDE Chimie, AEBA IUT A, BDE GIM, BDE TC « Bon D'Elire » et ADEGE pour un montant total de 15 413 € sur le budget 2015 de l'IUT Lyon1 dans le cadre du versement du « reliquat distributeurs automatiques année 2015 ».	VP CEVU	Signature par le président
Les tarifs des encarts publicitaires de l'agenda étudiant réalisé par l'université pour 2016	VP CEVU	CA du 15 décembre
Les tarifs des modules de formation continue proposés dans le secteur de la santé : médecine, odontologie, pharmacie, réadaptation	VP CEVU	CA du 15 décembre

Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire du 15 décembre 2015 a été informé :

- Des objectifs stratégiques de Polytech Lyon.
- Du contenu de la réforme des études de masso-kinésithérapie.
- De l'état d'avancement du dossier d'accréditation des formations du 3^{ème} cycle des études médicales.
- De la répartition des sièges entre les différentes circonscriptions électorales au sein de la CFVU pour les élections du 26 janvier 2016
- De la constitution par la DGESIP d'un groupe de travail relatif au Contrôle Continu Intégral, et de l'annulation sine die des travaux de ce groupe.
- Du financement obtenu par le projet Open Miage porté par Lyon1 au titre de l'appel à projet Idefi-N.
- De la mise en place par le ministère d'ateliers nationaux relatifs à la simplification des procédures administratives
- De la publication d'un rapport conjoint de l'IGAENR, l'IGAS, l'IGEN et l'IGF relatif à « l'Évaluation des partenariats entre le monde éducatif et le monde économique en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes » incluant des remarques sur les difficultés générées par la loi du 10 juillet 2014 » tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires" et le décret du 27 novembre 2014 "relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages sur les conditions de mise en place des stages dans les formations"



*Joyeuses fêtes
à toutes et à tous !*

